

Communiqué de presse

Bâle, 5 février 2015

La Banque Coop a réalisé un bon résultat opérationnel

Des produits exceptionnels ont permis de dégager une nette hausse du bénéfice de l'exercice

La Banque Coop a réalisé un bon résultat opérationnel au cours d'un exercice 2014 marqué par d'importants défis à relever. Les fonds de la clientèle ont progressé de CHF 678 millions et les prêts à la clientèle de presque CHF 700 millions. Le produit d'exploitation est resté stable à CHF 244 millions. Dans la clôture individuelle, établie selon le principe de True and Fair View (image fidèle), des produits exceptionnels substantiels ont permis de faire grimper le bénéfice annuel à CHF 80,5 millions. Les fonds propres de la banque ont dépassé au terme de l'exercice la barre du milliard de CHF.

Apport conséquent de fonds de la clientèle (CHF 678,0 millions)

La Banque Coop enregistre pour l'exercice 2014 un conséquent apport de fonds de la clientèle (+ CHF 678,0 millions), à CHF 11,6 milliards (+6,2%). Les autres engagements envers la clientèle ont progressé de CHF 550,4 millions (+24,1%). Le compte d'épargne Plus de la Banque Coop, dont la rémunération est attrayante, a une nouvelle fois été le produit d'épargne préféré des particuliers. Il a affiché une croissance de CHF 88,3 millions. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont augmenté au total de CHF 162,6 millions (+1,9%). Evolution également très réjouissante des nouveaux capitaux nets avec un apport de CHF 1,2 milliard. Ceux-ci sont dus majoritairement aux gros clients.

Avec CHF 14,3 milliards, les prêts à la clientèle ont atteint un nouveau record

La solide position de la Banque Coop dans le financement des habitations en propriété a entraîné une progression des créances hypothécaires de CHF 653,2 millions, à CHF 13,7 milliards (+5,0%). Avec les créances sur la clientèle, passées à CHF 599,1 millions (soit +8,4% ou CHF 46,6 millions), les prêts à la clientèle ont atteint un nouveau record (CHF 14,3 milliards), soit une hausse de presque CHF 700 millions (+5,2%).

Produit d'exploitation globalement stable à CHF 244,0 millions

La progression du volume des opérations d'intérêts a permis à la banque d'améliorer le résultat de l'exercice précédent de 2,5%, à CHF 160,4 millions. En revanche, les opérations de commissions et de prestations de services ont, conformément aux attentes, affiché un recul de 8,2%, à CHF 64,7 millions. En effet, la Banque Coop, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau modèle commercial comme banque de conseil indépendante, propose depuis le 1^{er} juillet 2014 à la clientèle placements des packs de prestations adaptés aux besoins et lui crédite spontanément, de manière transparente et intégrale, les rétrocessions versées par des tiers. En raison du nombre croissant de packs de prestations vendus, ce recul s'amenuisera cependant au cours des prochaines années. Des produits moindres dans le domaine des opérations sur devises et métaux précieux avec les clients diminuent le résultat des opérations de négoce, moins essentielles pour la Banque Coop, de -6,0% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 12,4 millions. Les autres résultats ordinaires ont progressé par contre pour atteindre CHF 6,4 millions. Y ont

Communiqué de presse

contribué avant tout la vente de certains immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente, de même qu'un dédommagement unique lié à la résiliation de la coopération de distribution avec Nationale Suisse. En définitive, il en résulte un produit d'exploitation stable de CHF 244,0 millions (2013: CHF 244,3 millions).

Coûts du personnel en recul, charges d'exploitation en hausse

Le net recul des charges de personnel de CHF 12,8 millions pour atteindre CHF 71,1 millions est pour l'essentiel la conséquence d'une contribution exceptionnelle unique à la caisse de pension de CHF 11,0 millions en 2013 pour couvrir un découvert et financer les dispositions transitoires résultant du passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. Les autres charges d'exploitation en revanche ont atteint CHF 81,3 millions (2013: CHF 76,3 millions) suite à divers projets et à la mise en œuvre de la stratégie du groupe. Les charges d'exploitation ont reculé à CHF 152,5 millions (2013: CHF 160,2 millions). Le bénéfice brut de la banque s'élève à CHF 91,5 millions pour l'exercice 2014. Si on procède à une comparaison au niveau opérationnel avec l'exercice précédent, il faut tenir compte de la contribution exceptionnelle à la caisse de pension: apuré de cette charge unique non opérationnelle, le bénéfice brut 2013 aurait été de CHF 95,1 millions, soit 3,7% plus élevé que lors de l'exercice sous revue.

Changement de système pour les correctifs de valeurs

La Banque Coop a adapté sa pratique en matière de correctifs de valeurs et renonce désormais à gérer des correctifs de valeurs forfaitaires. Elle se conforme ainsi à la pratique actuellement courante des banques suisses en matière de bilan. Les correctifs de valeurs forfaitaires étaient jusqu'à présent constitués pour les risques latents existant dans le portefeuille de crédit qu'il n'était pas possible de classifier avec exactitude.

La réaffectation aux fonds propres des correctifs de valeurs forfaitaires ne modifie pas le solide provisionnement pour risque de la Banque Coop. Un grand avantage du changement de système réside dans la flexibilité lors de l'utilisation en cas de besoin. Les correctifs de valeurs forfaitaires étaient jusque-là liés à des prescriptions strictes, alors qu'ils sont librement disponibles en tant qu'élément des fonds propres.

La dissolution totale des correctifs de valeurs forfaitaires est liée dans les comptes annuels selon le principe de True and Fair View à un retraitement ("restatement") des chiffres de l'exercice précédent.

Dans la clôture 2013, la dissolution des correctifs de valeurs forfaitaires de CHF 110,3 millions au total au sein des correctifs de valeurs et provisions a conduit à une réserve en bénéfice plus élevée (CHF 84,4 millions). Le reste se répartit entre une adaptation marginale du bénéfice de l'exercice 2013 de CHF 1,2 million et une provision pour impôts latents de CHF 24,7 millions. Les créances fiscales latentes résultent du fait que les correctifs de valeurs forfaitaires constitués ces dernières années n'ont pas été soumis à l'impôt lors de leur formation alors que la constitution de réserves en bénéfice est imposable en tant que partie intégrante des fonds propres.

Les produits extraordinaires font grimper le bénéfice de l'exercice à CHF 80,5 millions

Les correctifs de valeurs, provisions et pertes de la banque ont reculé en 2014 à CHF 0,2 million (2013, après retraitement: CHF 3,1 millions). Le portefeuille de crédits, très sain, n'a pas seulement entraîné la disparition des correctifs de valeurs correspondants mais a aussi permis la liquidation de correctifs de valeurs et de provisions pour CHF 9,0 millions, comptabilisés comme produit extraordinaire. La vente de la participation dans Nationale Suisse est à l'origine d'un autre produit extraordinaire à hauteur de CHF 6,9 millions. Il en

Communiqué de presse

résulte globalement des produits extraordinaires de CHF 16,2 millions. La charge fiscale a augmenté pour atteindre CHF 20,0 millions. Le bénéfice de l'exercice 2014 de la Banque Coop s'est élevé à CHF 80,5 millions. Comparé à l'exercice précédent, il convient aussi de tenir compte à ce niveau de la charge exceptionnelle liée à la caisse de pension. Sans cet effet unique, le bénéfice de l'exercice aurait dépassé, après le retraitement, l'exercice précédent de 11,8%.

Des prescriptions plus sévères en matière de liquidités augmentent le total du bilan

Outre l'extension des opérations envers la clientèle, les prescriptions plus sévères en matière de liquidités, conformément à Bâle III (LCR – Liquidity Coverage Ratio), ont notamment conduit à la hausse du total du bilan de CHF 1,1 milliard, à CHF 16,2 milliards au 31.12.2014 (année précédente: CHF 15,1 milliards). Les réserves de liquidités de CHF 1,4 milliard ont presque doublé en un an (année précédente: CHF 0,775 milliard). En l'absence d'alternatives, des fonds importants ont été placés sur le compte de virement auprès de la Banque nationale suisse.

Renforcement des fonds propres

Au 31.12.2014, les fonds propres déclarés de la Banque Coop dépassaient avec CHF 1'079,4 millions la barre du milliard de CHF, soit + CHF 52,0 millions par rapport à l'exercice précédent. Le ratio du capital total était de 15,1% au 31.12.2014 (année précédente: 14,7%).

Propositions à l'Assemblée générale

Comme les années précédentes, la Banque Coop maintient sa politique durable en matière de dividende: le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale 2015 le versement d'un dividende inchangé de CHF 1,80 (brut) par action. En introduisant la participation et le vote électroniques, la Banque Coop achèvera la mise en place de l'initiative Minder lors de la prochaine assemblée générale.

Perspectives: poursuite de la mise en œuvre de la stratégie du groupe

En 2014, en introduisant le remboursement des rétrocessions à tous les clients, la Banque Coop a entamé la mise en œuvre de sa nouvelle orientation visant à la transformer en banque de conseil indépendante. Dans cette optique, la banque continuera en 2015 à introduire d'autres mesures orientées vers la clientèle. La banque planifie ainsi l'introduction de nouveaux packs de produits pour les particuliers et les entreprises dans le domaine des paiements et de l'épargne. C'est également en 2015 que les possibilités de coopération au sein du groupe seront approfondies avec la Basler Kantonalbank afin d'exploiter de nouveaux potentiels de synergie. Pour mettre en œuvre la stratégie décidée en 2013, divers investissements et projets sont prévus tout au long de 2015, laissant prévoir au cours des prochaines années, en raison des coûts correspondants et en lien avec l'environnement des taux devenu encore plus difficile, une rentabilité opérationnelle moindre de la banque.

Conséquence équilibré des décisions de la Banque nationale suisse

La Banque nationale suisse (BNS) a supprimé le 15 janvier 2015 le cours minimum de l'EUR par rapport au CHF et introduit le 22 janvier 2015 des taux négatifs. Ces deux décisions recèlent pour la Banque Coop aussi bien des opportunités que des risques. Il est cependant trop tôt pour prévoir avec exactitude les répercussions sur les produits de la banque. A la nouvelle augmentation des taux négatifs sur les avoirs sur les comptes de virement des banques à la BNS, la Banque Coop a réagi en introduisant des frais sur le solde créditeur des nouveaux apports d'argent sur les avoirs en compte des gros clients et institutionnels de même qu'en adaptant les taux de certains de ses produits actifs et

Communiqué de presse

passifs. L'instauration de taux négatifs pour la clientèle privée et les petites entreprises n'est pas prévue.

Entrée en fonction du nouveau CEO au lendemain de l'AG 2015

Hanspeter Ackermann, nouveau président de la Direction générale, commencera à travailler à la Banque Coop le 1^{er} mars 2015. La passation de pouvoir avec Sandra Lienhart, qui assume actuellement la tâche de CEO par interim, aura lieu le 14 avril 2015, au lendemain de l'Assemblée générale.

Vous trouverez de plus amples détails sur le résultat annuel en annexe et sous www.banquecoop.ch.

Pour tout complément d'information:

Natalie Waltmann

Responsable Secrétariat général, relations médias et communication interne
Banque Coop SA

Téléphone: +41 (0)61 286 26 03

E-mail: natalie.waltmann@bankcoop.ch

En bref

La Banque Coop SA est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de proposer des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires, mais aussi d'engagements axés sur un développement durable. Avec sa gamme de services «eva», la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Basler Kantonalbank détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal est à Bâle.

L'action Banque Coop est négociée à la SIX Swiss Exchange.

Symbol de ticker: BC / Reuters: BC.S / numéro de valeur: 1811647 / numéro ISIN: CH0018116472).

L'action Banque Coop a une valeur nominale de CHF 20,00.

Données et téléchargements importants

Sur notre site www.banquecoop.ch figurent des informations actuelles, consultables à partir de la date de publication.

Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution. Vous trouverez les dates essentielles, comme p. ex. les dates de publication ou la date de la prochaine assemblée générale à notre page d'accueil sous Investor Relations ([direkter Link](#)).